

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa quatrième session ordinaire de l'année le mardi 12 décembre 2023 en visio-conférence, sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette session, le CPM a examiné l'évolution récente de la conjoncture économique et les perspectives macroéconomiques, tant au niveau international que sous-régional.

Au plan international, l'activité économique mondiale devrait ralentir en raison des contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, de la faiblesse du secteur immobilier en Chine et du durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies avancées et émergentes. En effet, selon les *Perspectives de l'économie mondiale* mises à jour en octobre 2023 par le FMI, la croissance mondiale, estimée à 3,5 % en 2022, devrait revenir à 3,0 % en 2023, puis à 2,9 % en 2024. Parallèlement, les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, avec un taux d'inflation qui reviendrait de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023 et à 5,8 % en 2024.

Au plan sous-régional, les perspectives macroéconomiques et financières resteront marquées par : i) une croissance économique qui reviendrait de 2,8 % en 2022 à 2,2 % en 2023, grevée principalement par un recul plus important de l'activité pétrolière (-2,7 % en 2023, contre -0,7 % en 2022), avant de remonter à 3,1 % en 2024, ii) des tensions inflationnistes persistantes à 5,6 % en moyenne annuelle en 2023 comme en 2022, avant de se replier à 3,6 % en 2024, iii) un excédent du solde budgétaire, base engagement, hors dons, en repli de 2,4 % du PIB en 2022 à 1,7 % en 2023 et 1,5 % en 2024, iv) une dégradation du solde du compte courant, dons officiels compris, qui reviendrait d'une situation excédentaire à 5,9 % du PIB en 2022 à une position déficitaire à -0,2 % en 2023 et -2,2 % en 2024, v) une augmentation de la masse monétaire de 9,2 % en 2023 et de 6,9 % en 2024, contre 13,5 % en 2022, v) un recul des réserves de change de 4,95 mois d'importations des biens et services en 2022 à 4,12 en 2023, avant de monter à 4,23 en 2024, et un taux de couverture extérieure de la monnaie qui passerait de 73,1 % en 2022 à 71,1 % en 2023 et 73,1 % en 2024, et vi) la poursuite du dynamisme des opérations sur le marché primaire des valeurs du trésor marquée par une augmentation sur un an de l'encours de 17,4 % à 6 027,2 milliards à fin septembre 2023, ainsi que la vigueur du marché secondaire avec 1 341 opérations d'achat-ventes de titres pour un montant nominal de 3 142,4 milliards.

Ainsi, au regard des évolutions économiques et financières observées au niveau international, par des incertitudes fortes, et au niveau sous régional, par i) des réalisations macroéconomiques plutôt favorables, ii) une position extérieure confortable (réserves à), et iii) une inflation en recul depuis le troisième trimestre 2023 mais toujours persistante, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir inchangés :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres à 5,00 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % sur les exigibilités à vue et 4,50 % sur les exigibilités à terme.

Par ailleurs, le CPM a analysé la stratégie actuelle de gestion de la liquidité dans la CEMAC. Il a autorisé la BEAC à émettre des Bons sur des maturités comprises entre 14 et 28 jours afin d'accélérer la résorption de l'excès de liquidité bancaire sur le très court terme et mieux monitorer son évolution.

Enfin, le CPM a adopté le calendrier prévisionnel de ses réunions au titre de l'année 2024. /-

Fait à Yaoundé, le 12 décembre 2023

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI